

PAU & AGGLO

La zone de Lescar dit enfin adieu à la verrue du CNPC

 3 min • MARIE BERTHOUMIEU



Le promoteur Pierre Lahillonne n'était pas peu fier de cette pose de première pierre sur l'ancien site du CNPC, six ans après le lancement du projet. Nicolas Sabathier

Ce lundi 22 septembre, à Lescar, entre Quartier Libre et Carrefour, on posait enfin la première pierre du projet d'implantation de Lidl et Intersport à la place de l'ancienne école de commerce du sport, le CNPC.

De puis la fermeture de l'ancienne école du sport de la CCI en 2019, son devenir commercial se faisait attendre. Le terrain de quelque deux hectares a dû affronter des occupations, qui avaient amené à défoncer entièrement le sol pour empêcher les intrusions. Mais depuis cet été, les bâtiments recouverts de briques sont tombés. Et sur le terrain mis à nu, ce lundi 22 septembre, les parties prenantes ont enfin posé la première pierre d'un projet dans les cartons depuis 2018. Un soulagement pour le promoteur Pierre

Lahillonne et pour la maire Valérie Revel qui rêvait de voir disparaître « cette verrue ».

Des commerces à l'étroit

Après le concassage des gravats qui seront réemployés sur le futur parking, le gros œuvre va démarrer. D'ici le 30 avril 2026, date de la livraison, deux commerces seront bâtis : un Lidl de 1 478 m² et un Intersport de 2 985 m², rattachés par une large façade rappelant la découpe des Pyrénées, comme s'il n'y en avait qu'un seul. Le tout flanqué d'un parking paysager et perméable. Un investissement de 8,5 millions d'euros porté par le promoteur palois PLH conseil, qui travaille en parallèle sur la réhabilitation du Trinquet, avenue Didier Daurat. Pour Hélène Vivien, responsable immobilier régional du distributeur, et Peio Roussarie, adhérent local de la coopérative sportive, les deux commerces actuels étaient « vieillissants » et « sous-dimensionnés ». Le supermarché de la rue du 8-Mai-1945 gagnera 543 m² et doublera son nombre de salariés passant de 15 à 30 ETP (équivalent temps plein) ; pour le magasin de sport, installé en face de Carrefour, ce sera + 1 185 m² et 35 ETP au lieu de 25.

L'environnement de la parcelle, qui va conserver ses arbres, sera aussi amélioré avec le prolongement de la pacification du boulevard Ampère jusqu'au rondpoint du Novotel. Une voie piétonne permettra aussi de rallier Quartier Libre, le CNPC et la zone de Carrefour.

Pierre Lahillonne a rappelé que la CCI, propriétaire du site, avait lancé une consultation à laquelle quatre opérateurs avaient répondu (dont Lidl directement) et dont il était sorti gagnant en s'engageant sur plusieurs points. La Chambre de commerce et d'industrie avait notamment imposé que le projet ne soit pas le transfert de commerces ni du centre-ville, ni de Quartier Libre. Il fallait aussi trouver preneurs pour les anciens locaux des deux enseignes, ce qui est fait.

Appel à la simplification

« C'est une victoire remarquable qu'il n'y ait pas eu de recours sur ce permis de construire pour 4 000 m² ! » plaisante le promoteur, après plusieurs dossiers administratifs, une CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) obtenue à la majorité, et deux passages en CNAC (l'équivalent national) -

avec une dernière esquisse de l'architecte toulousain Diana qui a finalement été distinguée par la Commission nationale. « Sortir des projets dans ce beau pays qu'est la France, c'est très compliqué », estime-t-il, pointant « des procédures administratives qui ralentissent l'investissement privé : il faut de la simplification ! »

Pour le Palois, ce projet qui est « une victoire collective » est un exemple à dupliquer pour le territoire. « Dans ce climat anxiogène, nous, les entrepreneurs, avons besoin de stabilité et d'accompagnement. La puissance publique ne doit pas se substituer au privé, mais aider en rendant plus rapide les autorisations. Nous, on s'engage à trouver des partenaires et des financiers. C'est comme ça qu'on sortira des projets des cartons ».

EN CHIFFRE 8,5

C'est en millions d'euros l'investissement sur ce projet

